

TRANSIT appuie l'idée d'un financement des transports collectifs avec les péages métropolitains, dont celui du nouveau pont Champlain

Montréal, le 21 janvier 2013 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, appuie l'idée que les péages de la région métropolitaine contribuent au financement des transports collectifs, et qu'en ce sens le pont Champlain ne fasse pas exception. Selon TRANSIT, le péage fait partie du cocktail de mesures de financement qui doivent s'attaquer au sous-financement des transports collectifs au Québec, et permettre à des grands projets de se réaliser à moyen terme, comme le SLR sur le pont Champlain.

Depuis sa création en 2011, l'Alliance demande aux gouvernements fédéral et provincial que le futur pont accueille une majorité de déplacements en transports collectifs. L'Alliance préconise l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) et le maintien de la voie réservée aux autobus. Puisque les déplacements en transports collectifs coûtent trois fois moins cher que les déplacements en voiture et qu'ils permettent à un plus grand nombre de citoyens d'en bénéficier, TRANSIT estime qu'il s'agit de la solution la plus économique et la plus efficace tant pour les ménages que pour les finances publiques.

« Comme le futur pont Champlain constituera un axe majeur de transport collectif et qu'il augmentera ainsi la capacité de mobilité des citoyens, il serait tout indiqué que, s'il y a un péage sur le pont, celui-ci finance l'offre de transports collectifs. Pour que les nouvelles infrastructures de transports collectifs voient le jour, l'argent nécessaire doit être au rendez-vous; de nouvelles sources de financement sont indispensables. » affirme Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

« Depuis son rapport sur le financement des transports collectifs, la Communauté métropolitaine de Montréal réfléchit au péage comme mode de financement dans une perspective métropolitaine. Au lieu des péages à la pièce qui sont réapparus dans les dernières années et dont les revenus ne travaillent pas à la mobilité des Montréalais, la réflexion, dont sur Champlain, devrait aboutir à un cadre régional de financement des transports qui contribue aux objectifs de hausse de la part modale des transports collectifs », a rajouté Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont l'ajout d'une série de mesures de mitigation lors des grands travaux routiers, une suspension du développement des infrastructures routières dans les régions urbaines au profit de la réfection des routes et des transports collectifs, le prolongement et l'augmentation du financement de la politique québécoise sur le transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Dans le contexte actuel de crise des infrastructures de transports, TRANSIT se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Plus de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org